

MAJ : 19/10/2020

## RÉALISER UN ÉTAT INITIAL SATISFAISANT

### Mener des expertises ciblées sur les continuités écologiques dans les projets

Domaine : **projet**

Procédures : **toutes procédures**

#### Contexte

En complément de la bibliographie, une approche appliquée spécifiquement au territoire doit permettre de comprendre le fonctionnement écologique local. Il s'agit de mettre en évidence les enjeux écologiques locaux dans une logique de non perte nette de biodiversité. Le projet doit en effet permettre de préserver, renforcer voire restaurer des continuités écologiques.

#### Définitions et notions clés

- **Réservoirs de Biodiversité (RB)** : les réservoirs sont des zones riches en biodiversité ayant une surface suffisante. Les espèces peuvent y effectuer tout ou partie de leur **cycle de vie** ; les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement ; ces espaces accueillent également des noyaux de populations d'espèces.

- **Corridors Biologiques (CB)** : les corridors biologiques ou corridors écologiques assurent des connexions entre les réservoirs de biodiversité. Ils permettent **l'accomplissement** du cycle de vie des espèces, en garantissant les déplacements. Ces corridors peuvent être linéaires, discontinus (« en pas japonais ») ou paysagers.

Les **continuités écologiques** sont l'ensemble {RB + CB}. La politique **Trame Verte et Bleue** (TVB) est la transcription de ces continuités dans les documents nationaux, régionaux ou locaux à des fins de préservation et de remise en bon état. Deux trames et cinq sous-trames sont définies nationalement : On distingue la trame **verte**, relative aux continuités terrestres (ex : haies, bosquets, prairies) et la trame **bleue** qui concerne les cours d'eau, plans d'eau et zones humides. Ces trames se divisent en **sous-trames** : milieux **bolsés**, milieux **ouverts**, milieux **humides**, **cours d'eau** et milieux **littoraux**. Voir également la page de la DREAL sur la TVB.

D'autres trames sont mises en œuvre volontairement par de plus en plus d'acteurs (de la plus fréquente à la plus expérimentale) :

- La trame « **noire** » pour les espèces sensibles aux éclairages artificiels ;
- La trame « brune » pour les espèces du sol ;
- La trame « blanche » pour les espèces sensibles au bruit.

- **Fonctionnalité** : cette notion complexe doit être appréciée à la fois au niveau des **éléments** du paysage (fournissant ressources et habitats pour les espèces) et de leur **agencement** (permettant ou non le déplacement ; voir le rapport du MNHN de 2014).

La fonctionnalité d'une continuité écologique recouvre des notions de **qualité, diversité, structure, interaction et densité** des milieux. Plus un secteur est riche et dense en milieux favorables aux continuités écologiques, plus il est dit « fonctionnel ». La notion de fonctionnalité renvoie à l'objectif de préservation des **flux** nécessaires au vivant à toutes ses échelles.

Références réglementaires :

Art. R. 371-19 II et III du CE

Définitions de réservoirs et corridors

Fiches liées :

F009 et F017

IMPACTS

MESURES  
ERCA

FICHES  
TRANSVERSALES

## Définitions et notions clés (suite)

L'accomplissement de cette fonction est fortement dépendante des exigences écologiques des espèces pour leur mobilité. Le maintien de la fonctionnalité est essentiel au maintien des espèces.

- **Fragmentation** : les éléments fragmentants englobent tout phénomène artificiel de morcellement, de coupure, de réduction de la surface ou de la fonctionnalité d'un espace. Les principales sources de fragmentation sont liées aux infrastructures de transport, à l'urbanisation, aux seuils des cours d'eau, à la pollution lumineuse, et à la banalisation des paysages (arrachage de haies, comblement de mares par exemple). La fragmentation s'analyse par sous-trame (par exemple, une rivière peut être un obstacle infranchissable pour des espèces des milieux terrestres).

## Attendus des Services de l'État

- Décliner localement la TVB en la qualifiant (sous-trame concernée, enjeu régional/local, bon/mauvais état...) et en identifiant les éléments fragmentant et les objectifs à atteindre (maintenir, restaurer, conforter...).
- Restituer sur cartographie les données collectées et produites.
- Porter une attention particulière aux cours d'eau, haies bocagères, aux mares et aux zones humides.
- Avoir les données SIG des composantes de la TVB (non obligatoire mais préconisé).
- Justifier de l'approche adoptée et prendre en compte les continuités dans le projet.

## Objectifs pour le porteur de projet

- Intégrer la fonctionnalité dans la prise en compte des enjeux du territoire.
- Concevoir un projet maintenant les continuités écologiques voire les renforçant.

## Modalités de réalisation

### La production de données

Les données bibliographiques sont à compléter par des analyses à l'échelle du territoire. Selon l'envergure du projet (cf. proportionnalité des moyens par rapport aux enjeux) et l'ambition du territoire, différentes approches sont envisageables :

- Dire d'expert ;
- Modélisation ;
- Visites de terrain.

De nombreuses méthodes existent avec leurs avantages et leurs limites. Le choix retenu doit être justifié.

L'occupation des sols constitue un premier support d'analyse, la photo-interprétation ou encore la modélisation permettant d'affiner les analyses. Le travail de terrain, notamment les expertises scientifiques, permet de vérifier les éléments produits par la modélisation, de préciser l'état écologique des secteurs, d'identifier ceux à fort potentiel écologique et ceux ayant besoin de restauration, et enfin de mieux cerner les espèces à considérer.

La délimitation précise des réservoirs de biodiversité et des corridors à l'échelle locale peut amener à modifier les contours définis à l'échelle régionale (réduction ou augmentation) mais devra aussi les compléter par de nouveaux secteurs, en particulier par la prise en compte des enjeux infra-régionaux..

### La restitution de l'information

Les représentations cartographiques constituent d'excellents supports pour :

- Synthétiser les espèces représentatives du territoire et leurs modes de déplacements, leurs rayons de déplacement, les habitats occupés d'intérêt voire définir des guides, groupes d'espèces représentatifs ;
- Identifier et caractériser les réservoirs de biodiversité et les corridors à l'échelle locale ;
- Hiérarchiser les réservoirs de biodiversité et les corridors par la prise en compte des enjeux infra-régionaux à l'échelle locale ;
- Mettre en évidence les secteurs où les réservoirs et les corridors risquent d'être interrompus ;
- Faire un lien entre les services écosystémiques et les espèces représentatives du territoire.

La caractérisation nécessite de disposer d'un minimum d'informations sur l'état des continuités (bon, moyen, mauvais, par exemple) en précisant les critères ayant permis de définir le classement.

La hiérarchisation peut porter sur la responsabilité du territoire vis-à-vis des différentes continuités écologiques.

### Illustration Zoom



Figure 2 : les mêmes éléments (eux-mêmes fonctionnels) agencés différemment dans deux paysages rendent ces paysages fonctionnels (droite) ou non (gauche) (Source : Sordello, 2012)

Points de  
vigilance

- Ai-je pris en considération l'ensemble des sous-trames et des habitats présents sur mon territoire ?
- Ai-je étudié l'ensemble des corridors, qu'ils soient continus ou discontinus ?
- Ai-je intégré le sujet de la fragmentation lors de la conception de mon projet ?

Pour aller  
plus loin

Centre de ressources national Trame verte et bleue : <http://www.trameverteetbleue.fr/>

Un atlas cartographique des continuités écologiques des Hauts-de-France est accessible dans l'annexe 3 du SRADDET.

Des données supplémentaires sur la nature et les paysages font partie du Porter À Connaissance de l'État, et notamment les données issues des diagnostics des SRCE (accessibles via le site internet de la DREAL).



Guide de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides, Onema, MNHN & al. 2016 :

<http://www.zones-humides.org/guide-de-la-methode-nationale-evaluation-des-fonctions-des-zones-humides>



Sordello R., Rogeon G. & Touroult J. La fonctionnalité des continuités écologiques - Premiers éléments de compréhension. Service du patrimoine naturel, Muséum national d'histoire naturelle, Paris. 2014. 32 pages :

[http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references\\_bibliographiques/140220\\_rapportfonctionnalite.pdf](http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/140220_rapportfonctionnalite.pdf)